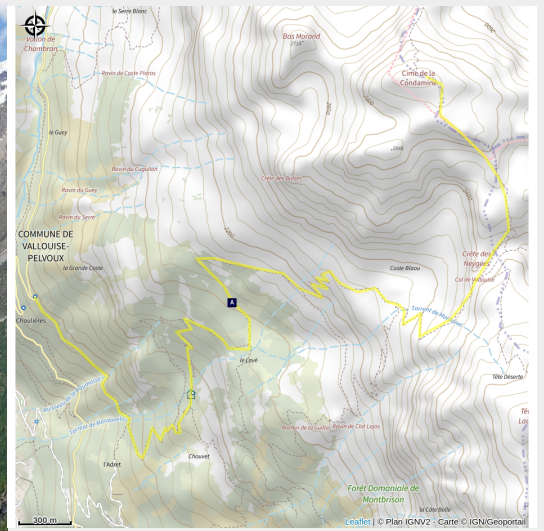


# La Condamine - Randonnée - Vol (4h30 de marche)

CC du Briançonnais



(Rogier Van Rijn)



*Un parcours atypique alliant randonnée et parapente en plein cœur des Écrins !*  
Superbe montée à pied et très beau vol avec beaucoup de dénivelés. Du sommet, plusieurs orientations de décollage sont à envisager. Il est également possible de décoller dans l'alpage situé sous le col de Vallouise.

## Infos pratiques

Pratique : Parapente

Orientation : ↘ SE, ↙ NO

Thèmes : Faune, Flore, Pastoralisme, Point de vue, Sommet

# Description

## Informations sur la randonnée :

Environ 7,8 km - 1 355 mètres de dénivelé positif - 4h30

## Informations sur le vol :

**Altitude du site :** 2 900m

**Orientation du décollage :** N/O à S/O

**Conditions de météo favorables au vol :** régime de brise en début de matinée, pas de vent météo annoncé

**Dénivelé en vol :** 1 780 m

**Lieu d'atterrissage :** Vallouise

## Accès :

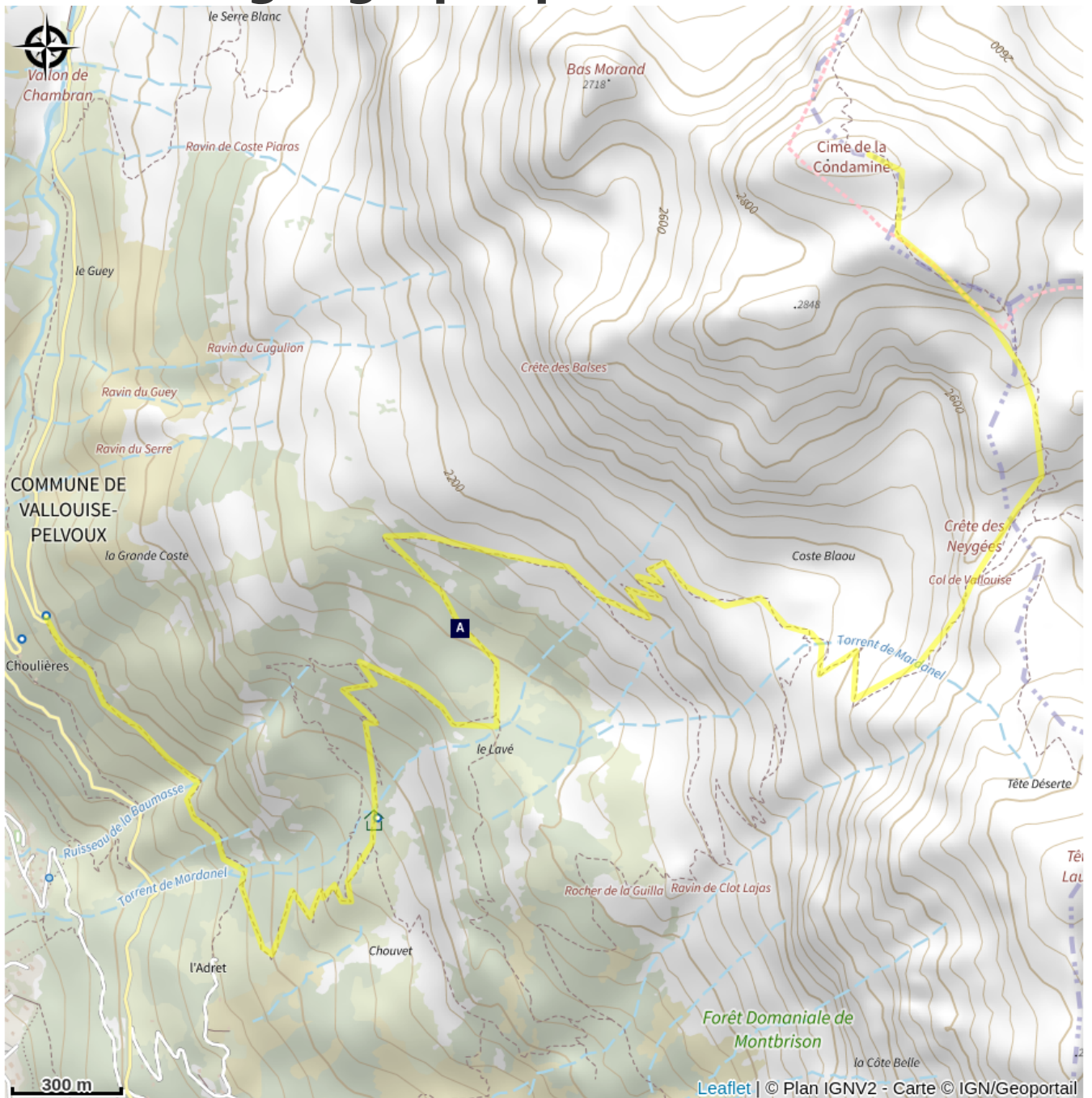
A Vallouise-Pelvoux, se diriger en direction du Pré de Madame Carle. Au hameau du Sarret, prendre à droite sur la route de l'Eychauda en direction des Choulières. Vous passerez le ravin de Mardanel et celui de la Baumasse, et peu après les maisons des Choulières, se garer dans une épingle à cheveux où se situe une table de pique-nique.

Attention, route en partie fermée en hiver ! Se renseigner sur les conditions d'accès en amont.

## Randonnée :

1. A la dernière épingle, avant la ligne droite pour Chambran, garez-vous sur le parking des Choulières à 1550 m d'altitude.
2. Au niveau de la table de pique-nique, suivre le sentier en direction de la cabane de Chouvet, qui part d'abord à l'horizontale, puis s'élève en plusieurs lacets.
3. Passez devant l'ancienne cabane de Chouvet, puis poursuivez le sentier dans la forêt de conifères.
4. A l'intersection, prenez le sentier qui s'élève à droite en direction du Col de Vallouise. La progression se fait d'abord en sous-bois pour gagner ensuite un milieu minéral plus dégagé, avant d'atteindre un replat herbeux. De là, le sentier s'élève plein Est pour atteindre le col de Vallouise.
5. Au col, prendre sur la gauche le sentier menant au sommet de la Condamine. Deux passages délicats dans des escarpements sont à franchir pour ensuite rejoindre aisément le large dôme de la Cime de la Condamine à environ 2900 mètres d'altitude.

# Situation géographique



# Toutes les infos pratiques

## **i** Les chiens de protection des troupeaux

En alpage, les chiens de protection sont là pour protéger les troupeaux des prédateurs (loups, etc.).

Lorsque je randonne, j'adapte mon comportement en contournant le troupeau et en marquant une pause pour que le chien m'identifie.

En savoir plus sur les gestes à adopter avec le dossier [Chiens de protection : un contexte et des gestes à adopter](#).

En cas de problème, racontez votre rencontre en répondant à cette [enquête](#).



## **!** Recommandations

**Se renseigner sur les conditions météorologiques avant de partir.**

Lien du bulletin météo : <https://www.paysdesecrins.com/infos-pratiques-hiver/offices-de-tourisme-du-pays-des-ecrins/meteos>

En savoir plus sur la compréhension météorologique en parapente : [https://www.ffp.asso.fr/wp-content/uploads/2013/03/Manuel\\_de\\_formation\\_parapente.pdf](https://www.ffp.asso.fr/wp-content/uploads/2013/03/Manuel_de_formation_parapente.pdf)

**Attention** : Ces informations sont données à titre indicatif. Il est de votre responsabilité de vérifier le bulletin météo et les conditions de vol avant votre départ. Il est nécessaire d'avoir un niveau expérimenté afin de s'engager lors de conditions thermiques. L'Office de tourisme et le PNE ne pourront aucunement être portés responsable en cas d'accident. Il est également recommandé de faire appel à un professionnel, qui possède de fortes aptitudes techniques et de fortes connaissances du terrain.

**Les professionnels du territoire :**

Pollen Parapente : 06 28 05 69 75  
<https://www.pollenparapente.com/infos-pratiques>

Esprit Parapente : 06 63 77 71 91  
<https://www.esprit-parapente.com>

**Coordonnées des secours** : Secours Montagne : 04 92 22 22 22 ou 112

## **Rappel des recommandations majeures aux pilotes (issus du PNE) :**

Ce message doit permettre au pilote de se comporter avec le maximum d'égards sans disposer de connaissances particulières. Le pilote qui tient compte des recommandations peut ainsi être sûr qu'il peut pratiquer son sport comme ami de la nature et sans mauvaise conscience.

1. S'en tenir aux places d'envol, itinéraires de vol et places d'atterrissage recommandés par les clubs et les écoles ; éviter les zones de tranquillité pour la faune, indiquées par les clubs, les écoles locales et les agents du Parc national des Ecrins.
2. Au-dessus de la limite des forêts, choisir son itinéraire de manière à survoler le plus haut possible le terrain à découvert.
3. Éviter les vastes zones non habitées, au-dessus de la limite des forêts.
4. Si le pilote aperçoit des animaux sauvages (par exemple des chamois ou des bouquetins), il dévie de sa trajectoire ou les survole aussi haut et tranquillement que possible.
5. Jusqu'à fin juillet, éviter de raser les rochers avec des nids d'aigles et s'éloigner d'eux s'ils manifestent de l'agressivité.

- *Respecter le travail des agriculteurs, exploitants et propriétaires*
- *Refermer toutes les clôtures*
- *Rapporter tous ses déchets*
- *Ne pas couper l'itinéraire à travers les prairies*

## **Équipement nécessaire :**

- Aile
- Sellette
- Suspentes
- Commandes
- Accélérateur
- Radio, Variomètre, Altimètre, GPS
- Matériel de secours

**En cas de doutes, s'adresser à des professionnels : moniteurs ou loueurs de matériels.**

## Source

Pays des Ecrins